LA JOURNÉE DE LA PIÉTÉ FILIALE

HONNEUR AUX MÈRES

Dans notre région, cette journée, célébrée avec éclat, a été marquée particulièrement par la remise des médailles de la famille française Touchante attention, un hommage spécial fut rendu aux grand'mamans

« ...La France ne veut pas périr, et qui peut la sauver, sinon vous ?... Vous préparez l'avenir de notre chère patrie et l'on ne fera jamais trop pour vous ».

M. Paul MICHAUX (Discours aux mères, à Roubaix).

A TOURCOING. — **M. Salembien, maire, entouré des personnalités et des mères, à qui il vient de remettre la médaille de la famille française.** (Ph. J. de Rx.)

A ROUBAIX

Roubaix, où les grandes familles s'épanouissent encore en une magnifique floraison, que font germer les plus belles vertus morales, ne pouvait manquer de s'adonner avec ferveur à la célébration de la fête des mères, d'institution assez récente.

Cette année, la journée consacrée dans notre ville aux mamans — et aux grand'mamans — a brillé d'un nouvel éclat, grâce au dévouement et à l'esprit d'initiative des organisateurs.

C'est devant une foule imposante que s'est déroulée la cérémonie dans la salle de la Bourse de commerce, Grand'Place.

De nombreuses personnalités s'étaient jointes à l'assistance et, parmi elles, citons: MM. Paul Michaux, président des « Amis de Roubaix », et Arsène Spriet, vice-président; Joseph Wibaux, président d'honneur de la « Maternelle roubaisienne »; Jules Delerue, président de la Fédération des Unions de familles nombreuses; Louis Mullies-Lestienne, Victor Prouvot, secrétaire général; Clovis Deschamps, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels; Charles Huet fils, vice-président de la Chambre de commerce; Me Poissonnier, président de la Croix-Rouge; André Scherpereel, agent général de la Caisse d'Epargne; Victor Hache, Eugène Peers, etc...

Les discours

M. Paul Michaux, président du Comité organisateur, ouvrit la cérémonie par un discours dans lequel, en termes délicats et choisis, il parle de la fête destinée à célébrer la maman:

— Aujourd'hui, et pour la quinzième fois, je me retrouve devant les mères décorées et c'est à vous, surtout, que j'adresse ces quelques mots, car c'est vous, n'est-ce pas? qui êtes aujourd'hui à l'honneur.

» Pendant des années, vous avez peiné, vous avez souffert, pour élever votre nombreuse famille... et vous l'avez fait tout simplement, trouvant votre satisfaction dans le devoir accompli en silence. Mais en face de vos peines, que de joies! quel plus beau spectacle que celui de nombreux enfants unis dans un même respect et un même amour pour leurs parents et leurs grands-parents!

» On dit communément: « L'argent ne fait pas le bonheur »; connaissez-vous un bonheur comparable à celui des grands-parents entourés de leurs chers petits-enfants si aimés?

» Et voici que le gouvernement se rend compte de votre vie de dévouement et, dût votre modestie en souffrir, il vous accorde une décoration bien méritée.

» Cette décoration, je vous demande instamment de la porter. Elle est un honneur pour vous, elle est un exemple pour tous.

» La France ne veut pas périr, et qui peut la sauver, sinon vous?

» Vous préparez l'avenir de notre chère patrie, et l'on ne fera jamais trop pour vous. »

Puis c'est M. Jules Delerue qui, au nom de l'Union des familles nombreuses, parle à son tour:

— Non, chères mamans, on n'a pas encore tout dit de ce que l'on pensait de vous, surtout quand il s'agit de la mère de famille nombreuse dont la générosité, l'abnégation et le dévouement trouvent chaque jour dans les multiples circonstances de la vie une manière si différente et si abondante de se témoigner.

» Après avoir été à la peine, vous êtes aujourd'hui à l'honneur; c'est juste. La médaille de la famille française que vous allez recevoir rend un bien légitime hommage aux immenses services que, sans y penser, sans vous en rendre compte, tout naturellement, vous avez rendus au pays. La génération que vous lui avez apportée, c'est l'espoir de demain sans lequel la France ne peut vivre.

La famille! La famille nombreuse! C'est la seule solution aux problèmes politiques, économiques, sociaux et financiers qui se posent d'une façon aussi angoissante devant le monde tout entier. Ce ne sont pas les discours, les traités que le vent ou la fantaisie emportent qui assureront la paix intérieure et extérieure et la prospérité.

» Non, ce sont vos enfants, vos nombreux enfants!

» Que de fois ne vous êtes-vous pas entendu adresser le terme si court qui résume la reconnaissance? Permettez-moi de vous le redire avec toute la sincérité qui s'exhale du cœur de vos petits: « Merci, mamans! »

* * *

C'est ensuite la remise solennelle des diplômes aux mamans décorées et, après un charmant intermède où brillèrent les petits artistes du Cercle du Petit monde artistique de Tourcoing, on passe à la lecture du compliment à la grand'maman. Cinq enfants, cinq lauréats de cette délicieuse compétition, vinrent tour à tour dire naïvement leur tendresse, et exprimer leurs sentiments si purs, si délicats pour leur « mémère » adorée...

Et plus d'une larme perla aux yeux de celles pour qui tant de belles choses étaient dites.

La cérémonie se termina par l'exécution d'une cantate de M. Octave Isorée.

Le palmarès du compliment à la grand'maman

Nous donnons ci-dessous le palmarès du concours du compliment à la grand'maman:

CONCOURS D'HONNEUR

Desmons Charlotte, école rue Olivier-de-Serres, médaille d'argent de la ville de Roubaix; Debra Albert, école St-Joseph, médaille de la ville de Roubaix; Fremery Pierre, école rue Decrème, médaille de la Chambre de commerce; Fourlinnie Thérèse, école de l'Immaculée Conception, médaille de la Chambre de commerce; Pannier Lucienne, école rue du Coq Français et Vanspeybrouck Paule, Institution N.-D. de Toute Bonté, plaquette des Amis de Roubaix.

Mithinity de Gourieff Alexandre, école St-Jean-Baptiste; Lecat Pierre, école St-Joseph; Vancaekenberghe Jackie, école Ste-Marie; Devalerioia Jacques, école St-Jean-Baptiste; Lariviere Paul, école St-Michel; Evely Victor, école rue Turgot; Lequeux Robert, école rue Decrème; Spender Henri, école rue Pierre-de-Roubaix; Debooschere Julien, école rue d'Hem; Lejeune Pierre-Raymond, école rue d'Hem, qui gagnent un portefeuille.

ECOLES LIBRES DE ROUBAIX

Garçons. — 1. Debra Albert, école St-Joseph; 2. Mithinity de Goudreff Alexandre, école St-Jean-Baptiste, livret de 66 frs; 3. Lecat Pierre, école St-Joseph; 4. Vancaekenberghe Jackie, école Ste-Marie, livret de 50 frs; 5. Devalerioia Jacques, école St-Jean-Baptiste; 6. Lariviere Paul, école St-Michel; 7. Molard Claude, école St-Michel, livret de 40 frs.

Filles. — 1. Fourlinnie Thérèse, école de l'Immaculée Conception; 2. Vanspeybrouck Paule, Institution N.-D. de Toute Bonté; 3. Larnou L., Externat des Sts-Anges, un livret de 66 frs.; 4. Jossen Anne-Marie, Institution Ste-Marie; 5. Van Hende Irène, école St-Jean-Baptiste; 6. Gadenne J., école Ste-Claire; 7. Delespaul A., école Ste Marguerite-Marie, un livret de 50 frs; 8. Desmulliers Jeanne, école Ste-Marguerite-Marie; 9. Allewaert Marie-Thérèse, externat St-Charles; 10. Decleroq Françoise, Ecole Ste-Marie; 11. Delescluse Thérèse, Ecole Ste-Marie; 12. François Antoinette, Ecole Ste-Marie-Auxiliatrice; 13. Waeles Emilienne, Ecole de l'Immaculée Conception, un livret de 40 frs.

ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX

Garçons. — 1. Fremerie Pierre, école rue Decrème; 2. Evely Victor, école rue Turgot, 1 livret de 66 frs; 3. Lequeux Robert, école rue Decrème ;4. Spender Henri, école rue Pierre de Roubaix, 1 livret de 50 frs; 5. Debooschere Julien, école rue d'Hem; 6. Lejeune Pierre-Raymond, école rue d'Hem; 7. Scheepers Victor, école rue Jean-Macé, 1 livret de 40 frs.

Filles. — 1. Desmons Charlotte, école rue Olivier de Serres; 2. Pannier Lucienne, école rue du Coq Français; 3. Vincent Hélène, école avenue Linné, 1 livret de 66 frs; 4. De Bruyne Odette, école rue des Anges; 5. Dubois Marthe, école rue Ste-Elisabeth; 6. Marcy Léona, école rue de l'Industrie; 7. Thieffry Paulette, école rue d'Oran; 8. Van Roosbeke Jeanne, école rue du Coq Français, 1 livret de 50 frs; 9. Cammans Ginette, école rue du Moulin; 10. Claeys Gisèle, école rue Saint-Vincent; 11. Macarez Jacqueline, école rue de Soubise; 12. Trillet Jacqueline, école rue Jean-Macé; 13. Watteau Jacqueline, école rue des Anges, un livret de 40 frs.

NECESSAIRES A OUVRAGE

Larnou L., Externat des Sts-Anges; Jossen Anne-Marie, Institution Ste-Marie; Van Hende Irène, Ecole St-Jean-Baptiste; Gadenne J., Ecole Ste-Claire; Delespaul A., Ecole Ste-Marguerite-Marie; Desmulliers Jeanne, Ecole Ste-Marguerite-Marie; Allewaert Marie-Thérèse, Externat St-Charles; Decleroq Françoise, Ecole Ste-Marie; Delescluse Thérèse, Ecole Ste-Marie; François Antoinette, Ecole Ste-Marie Auxiliatrice; Waeles Emilienne, Ecole de l'Immaculée Conception.

Vincent Hélène, école avenue Linné; De Bruyne Odette, école rue des Anges; Dubois Marthe, école rue Ste-Elisabeth; Marcy Léona, école rue de l'Industrie; Thieffry Paulette, école rue d'Oran; Van Roosbeke Jeanne, école rue du Coq Français; Cammans Ginette, école rue du Moulin; Claeys Gisèle, école rue St-Vincent; Macarez Jacqueline, école rue de Soubise; Trillet Jacqueline, école rue Jean-Macé; Watteau Jacqueline, école rue des Anges.

A CROIX

L'Union des familles nombreuses de Croix et Flers-Sart avait convié, dimanche, les familles adhérentes à ce groupement à participer à la journée qu'elle organisait.

Le matin, à 10 h., sous la présidence de M. Seigneur, maire, l'administration procède à une remise de décorations aux mères décorées. M. René Derreumaux, président, en s'unissant aux félicitations adressées aux mères, remercie la municipalité.

Les familles assistent ensuite à la messe célébrée à 11 h. 30, en l'église St-Martin, puis se réunirent à 16 h., salle des fêtes, à la place. Après la lecture du rapport de la section par M. Charles Dewas, secrétaire, M. Derreumaux rend hommage aux mamans. La séance se termine par l'interprétation d'une saynète par les enfants de l'externat Sainte-Anne, puis des primes sont tirées au sort entre les adhérents.

A WASQUEHAL

Placée sous le patronage de l'Union des familles de Wasquehal, la journée nationale des mères s'est déroulée hier dimanche à partir de 16 h. à la salle municipale des fêtes, rue Jean-Macé, sous la présidence de M. Henri Détailleur, maire, entouré de M. François Flipo, président de l'Union des familles et M. Ernest Sadones, secrétaire-trésorier du même groupement. C'est devant une salle comble que M. Détailleur procède à la remise de médailles de la Famille française et félicite comme il convient chacune des nouvelles décorées.

L'excellente troupe dramatique de Wasquehal interprète ensuite deux amusantes comédies. Les intermèdes sont assurés par MM. Becquart, baryton de talent; Barthélémy, chanteur de genre; l'inimitable comique Siméon, et par les remarquables duettistes « Les Barthequart ».

Au cours de l'entr'acte, M. Ernest Sadones, secrétaire de l'Union des familles, dans une charmante allocution félicite Mme Flipo-Vandenberghe, épouse du sympathique président du groupement des familles qui venait de se voir décerner la médaille d'argent décernée par le gouvernement et lui remet une superbe gerbe de fleurs.

Puis M. Flipo tient à remercier les dirigeants de la troupe dramatique qui avait prêté son gracieux concours à cette Journée nationale.

Cette charmante fête s'achève au milieu de la plus vive animation par une tombola.

A WATTRELOS

A 9 h., une messe solennelle est célébrée à Saint-Maclou, au cours de laquelle M. l'abbé Leroy parle de la dignité de la mère. Une réception avait été réservée vers 11 h. par la municipalité, aux mères de famille décorées, qui reçoivent leur diplôme pendant cette réunion. M. Lecomte, adjoint au maire, souligne leurs mérites. Il a une pensée pour une mère de famille décédée récemment: Mme Delcroix-Dewilde qui devait recevoir la médaille au cours de cette cérémonie. M. Ed. Duret, président des familles nombreuses de Wattrelos, remercie la municipalité et exalte le rôle de la mère.

Un vin d'honneur est servi pendant cette cérémonie, puis au café Delcroix. La société philharmonique du Crétinier donne ensuite sur le kiosque de la place, un concert qui est très écouté.

Dans l'après-midi, au foyer, les familles participent à une partie récréative. Une distribution de friandises est faite aux enfants et une tombola est tirée entre tous les membres présents.

A HEM

A 11 h., en la salle des séances de la mairie, fleurie et décorée pour la circonstance, M. Jules Delsalle, maire, entouré de MM. Jules Béghin et Léon Goube, adjoints, des membres du Conseil municipal et du comité de la section locale de l'Union des familles nombreuses, reçoit les mamans à décorer, ainsi que leur famille.

Après avoir fait ressortir tout le mérite des mères françaises, véritables modèles d'obscur et constant dévouement, M. Jules Delsalle, remet officiellement la médaille de bronze de la famille.

Mlle Renée Campagne, récite ensuite de façon parfaite, un gracieux compliment et, après une courte allocution de M. Jean Gabert, secrétaire de la section locale de l'U.N.F., un chaleureux vivat est chanté par l'assistance, en l'honneur des héroïnes de la journée.

L'Harmonie municipale, rehaussa par une audition de choix, l'éclat de cette cérémonie.

A TOUFFLERS

La remise de décorations aux mères de familles nombreuses — ainsi que des gratifications allouées par la municipalité — a eu lieu à 15 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. Pouchain, maire, entouré des membres du Conseil municipal. Après l'exécution de plusieurs morceaux, par l'Harmonie municipale, et le vin d'honneur, un cortège se forme devant la mairie.

Précédés de la musique, les enfants des écoles, anciens et anciennes élèves des écoles publique, sociétés d'éducation physique et de secours mutuels, Union locale des familles nombreuses et personnalités officielles, se rendent au monument aux morts, au pied duquel est déposée une gerbe de fleurs. La dislocation s'opère «Au Voiturier », rue de Leers, où a lieu un concours de lâcher de ballons, doté de nombreux prix.

A TOURCOING

Si la fête des mères est surtout une fête familiale, l'Administration municipale de Tourcoing, avait tenu, cependant, à rendre, elle aussi, un hommage de gratitude envers celles qui, dans les mille difficultés de la vie et les incertitudes du temps présent, savent néanmoins accomplir tout leur devoir.

La ville avait donc organisé une sobre et pourtant charmante manifestation, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la remise officielle de la famille française, aux mères décorées cette année.

M. Salembien, maire, était entouré des adjoints et des conseillers municipaux.

M. Marescaux, député, retenu par le congrès des anciens combattants, à Marcq s'était fait excuser.

On notait aussi la présence de M. Leurent, président de l'Union des familles nombreuses et des membres du bureau.

Après que le « Club symphonique tourquennois » eut exécuté l'hymne national, M. Salembien, prononça une allocution au cours de laquelle, il salua les « mères françaises qui apportent à la France, leur généreux tribut et assurent ainsi la prospérité».

Après avoir évoqué la tristesse des ménages sans senfants et fait un juste éloge des familles nombreuses, l'orateur expose les conséquences morales et économiques de la dénatalité, et dit combien était grande la tâche accomplie par ceux et celles qui ont l'honneur d'avoir et d'élever des enfants; il les donne en exemple à tous les concitoyens, formant des vœux pour que toutes les mères présentes puissent trouver au milieu de leurs enfants, les joies les plus saines et les plus douces, méritées par leur abnégation.

Ce fut ensuite la remise des médailles, suivie par une audition du «Club symphonique tourquennois » et par un vin d'honneur.

AU BLANC-SEAU

Comme chaque année, la fête des mères a été célébrée au Blanc-Seau, par les soins de l'Union des familles nombreuses.

Une messe a été dite à 11 h. 30, en l'église Saint-Eloi, à l'intention des familles. Dans une vibrante allocution, M. l'abbé Bonte, curé de la paroisse, exalta les vertus maternelles. La symphonie des usines Glorieux et de Pierrepont, se fit entendre durant la cérémonie.

L'assemblée générale de l'Union se tint à 15 h., en la salle du Café de l'Hôtel, sous la présidence de M. Jean Florin, entouré des membres du comité. Cette réunion dont le programme essentiel consistait en une partie récréative offerte aux familles, débuta par un discours de M. Florin. En quelques mots, ce dernier félicita les heureuses mamans qui le matin avaient été décorées à l'Hôtel de Ville. « Après avoir été à la peine, il était juste dit-il, qu'elles soient à l'honneur. »

M. Florin remercia ceux qui avaient prêté leur concours à cette réunion pour l'organisation de la partie récréative et notamment MM. Anschote et Segard qui, disons-le, furent vraiment amusants dans un sketch de leur composition. Le président exprima ensuite les vifs regrets causés par l'absence de M. François Debeer, secrétaire général de l'Union des familles nombreuses, qui vient d'être éprouvé par la mort de son père. Au nom des sociétaires, le président [illegible] à M. Debeer, les condoléances de l'assistance.

La réunion s'acheva par le tirage d'une brillante tombola.

A MOUVAUX

A 11 h. 30, le Comité des familles nombreuses se rend au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.

Au cours de l'après-midi, a lieu en la salle d'honneur de la mairie, la remise officielle des médailles de la famille française à si xmères de famille de la dernière promotion, par M. Charles Surmont, maire, entouré du Conseil municipal. Un cortège se forme qui se rend au terrain de la fête, rue Saint-Pierre.

Après une audition donnée par l'Harmonie municipale, la société « La Jeanne-d'Arc » se produit dans divers exercices de gymnastique.

La fête s'est terminée par la récitation d'un compliment à la maman, une distribution de friandises et le tirage d'une tombola.

A HALLUIN

A Halluin, le programme en avait été ordonné par la section locale des chefs de familles nombreuses.

En l'église Saint-Hilaire, la grand'messe, chantée à 9 h. 30, a été dite pour les mères de famille.

La grande nef, spécialement réservée à cet effet, était entièrement occupée par les familles nombreuses.

Après l'évangile, M. l'abbé Schabaillie, curé-doyen, a prononcé une éloquente allocution de circonstance.

Dans l'après-midi, à 16 h., dans la salle du Cercle catholique, rue de la Gare, a eu lieu une grande fête de famille.

M. Jean Sion-Lemaître, président d'honneur du groupement, présidait.

Le président actif, M. Henri-France Delafosse, a ouvert la réunion. Il a remercié en termes cordiaux, l'assistance, les membres de la commission, les diverses personnalités et les organisateurs de la partie récréative, puis M. Delafosse a passé la parole à M. Jean Sion, qui a prononcé un très beau discours.

M. Sion a procédé ensuite à la remise des distinctions.

Les décorées ont été l'objet de manifestations cordiales de la part de leurs familles et de leurs amis.

Après quoi a eu lieu une partie récréative, dont la réalisation avait été confiée aux élèves des écoles catholiques.

Nous en avons publié l'intéressant programme. Disons qu'il a été exécuté avec un art réel, et à la satisfaction de toute l'assistance, qui a applaudi chaleureusement les petits artistes, ainsi que leurs maîtres et maîtresses.

La soirée s'est clôturée par une superbe tombola, dotée de nombreux lots.

A RONCQ

A l'occasion de la fête des mères, à toutes les messes célébrées hier dimanche en l'église Saint-Piat, M. l'abbé Vandenhautte, curé de la paroisse, a prononcé un éloquent sermon, dans lequel il a rappelé la noble mission de la mère au sein de la famille.

Le soir, à 17 h., a eu lieu une fête de famille en l'honneur des mères, fête des plus gracieuses qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de la rue du Docteur-Gallisot.

A BONDUES

L'Union des familles nombreuses de Bondues a célébré hier la fête des mères. A la grand'messe paroissiale, le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J. Lamoot, aumônier du pensionnat de la Sagesse à Haubourdin.

Le vin d'honneur a ensuite été servi à la Maison de la Sainte-Famille, aux membres de l'Union et une tombola a terminé cette réunion.

A BOUSBECQUE

Réunies à 11 h. dans la grande salle de la mairie, les mamans titulaires de la médaille de la Famille française, reçoivent des mains de M. Jean Dalle-Fénart, leurs diplômes et médailles.

Un vin d'honneur est ensuite offert aux médaillées et à leur famille et M. le maire, en termes délicats, complimente les nouvelles décorées.

A CROIX. — **Après la remise des médailles de la famille française, à l'Hôtel de Ville.** (Ph. J. de Rx.)

Le président de la République à Saint-Brieuc

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Le cortège traverse ensuite la ville pour gagner le groupe Curie, école pratique de commerce et d'industrie. Après la cérémonie d'inauguration, le président se rend au monument aux morts où il dépose une gerbe de fleurs. Tout près de là s'élève une stèle qui rappelle la mémoire du sculpteur breton Paul Le Goff, tué pendant la guerre. M. Albert Lebrun préside à son inauguration. Les personnalités officielles gagnent ensuite le nouveau Collège de jeunes filles « Ernest-Renan ».

Dans une vaste salle des fêtes, M. Davy, directeur de l'Université de Rennes, remercie M. Lebrun et les membres du gouvernement d'être venus consacrer l'œuvre scolaire de la municipalité de Saint-Brieuc.

M. Jean Zay parle de l'enseignement secondaire féminin.

Après avoir visité le collège, le cortège officiel se rend au lycée de garçons Anatole-Le Bras, où a lieu un banquet offert par la municipalité.

Au dessert, après des discours de MM. Brilleaud, maire de la ville et Meunier-Surcouf, sénateur, M. de Chappedelaine, ministre de la Marine marchande, salue le président de la République et rend hommage à la dignité et à la haute conscience avec lesquelles il remplit ses fonctions. Il évoque ensuite le caractère pittoresque de la Bretagne et plus particulièrement des Côtes-du-Nord et l'activité maritime de ce département.

En terminant, il fait appel aux Français pour qu'ils sentent la nécessité de se discipliner et pour qu'ils comprennent que la première condition de leur existence et de leur prospérité, c'est le travail dans l'ordre et la légalité.

Le président de la République prend alors la parole.

Il souligne que, en acceptant l'invitation qui lui fut faite, il a voulu souligner l'effort accompli dans ces dernières années pour l'embellissement et la modernisation du chef-lieu des Côtes-du-Nord.

« Si ce département breton, dit-il, désire garder ses traditions, ses mœurs, son originalité, il entend aussi ne rester étranger à rien de ce qui peut améliorer le sort de sa population et marcher hardiment, avec les autres régions de France, dans la voie du progrès. »

M. Albert Lebrun dit tout l'intérêt qu'il a pris aux manifestations de la matinée et aux diverses visites qu'il lui a été donné de faire.

Après avoir vanté la Bretagne, qui a produit une race forte, fière et fidèle de marins, de soldats, de paysans et de poètes, il souligne qu'il l'a déjà visitée deux fois au cours de sa présidence : en 1932, pour le lancement de « Normandie » à Saint-Nazaire et en 1936 pour l'inauguration de la nouvelle école navale à Brest.

Il rappelle que, tout récemment, il alla en Gascogne inaugurer le monument élevé à Armand Fallières. Dans quelques jours il se rendra à Bourges. Plus tard, il assistera en Avignon, à la fête annuelle des vins.

« Toutes ces régions, ajoute-t-il, constituent la France, diverse et une tout ensemble ; union profonde, indissoluble, résultat d'un long atavisme qui a soudé entre elles pour toujours les différentes parties de notre pays. Et cependant, cette cohésion si bien réalisée dans les choses, comment se fait-il qu'elle soit toujours fragile entre les personnes. »

Et M. Albert Lebrun conclut par un solennel appel à l'union.

« Interrogeons-nous avec sincérité, dit-il. Considérons le peu qui nous divise quand on examine les choses en elles-mêmes, objectivement, loin des exagérations et des passions des partis. Mettons en évidence les raisons majeures que nous avons de nous entendre, en présence de l'instabilité du monde qui recèle tant de risques d'avenir. Efforçons-nous de pratiquer dans la liberté républicaine et démocratique un rapprochement que d'autres peuples demandent à la contrainte. Au lieu d'exercer sans cesse notre critique contre tout et contre tous dans une sorte de dénigrement systématique, imposons-nous de suivre les inspirations d'un gouvernement, expression de la volonté nationale, qui s'applique, avec méthode et courage, à ramener notre pays dans les voies de la prospérité. Faisons en sorte que la France retrouve cette santé morale, cette sûreté de soi-même, cette confiance en l'avenir qu'elle connut aux jours glorieux de sa victoire de 1918. »

Après le banquet, le président de la République et les personnalités qui l'accompagnent, se rendent au préventorium marin de Saint-Laurent qu'ils visitent.

M. Albert Lebrun regagne ensuite Saint-Brieuc, où il assiste à une fête bretonne donnée avec le concours de la musique des équipages de la flotte.

A 17 heures, acclamé par la population, il prend place dans le train qui le ramène à Paris.

M. HERRIOT aux fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les savants nous disent, les linguistes nous affirment que le mot de patrie n'était pas encore en vigueur lorsqu'elle apparut à l'orient de notre sol pour le libérer. Mais qu'importe le mot, l'œuvre n'est-elle pas encore plus grande si, pour la réaliser, il faut d'abord qu'elle se conçoive dans l'esprit, dans la conscience d'une pauvre villageoise.

» Un pays désolé par les longueurs et la cruauté de la guerre, accablé par le poids des impôts, une France que l'écrivain Alain Chartier a représentée sous les traits d'une femme noble d'allure, aux vêtements déchirés, abandonnée par ses enfants oublieux de ce qu'on doit au sol de « la nativité », une terre où l'idée de justice n'habite plus qu'en certaines intelligences un peu hautes, des résistances, mais isolées, sans lien entre elles, des batailles d'enfants perdus, ancêtres de nos franc-tireurs, voilà ce que Jeanne a rassemblé au nom d'une conviction crée en elle par un sentiment populaire formé à fleur des champs.

» Et sa grandeur, la permanence de sa gloire, la fraîcheur sans cesse renouvelée de sa réputation, le caractère pour ainsi dire éternellement printanier de son histoire, tous ces mérites lui viennent de ce qu'elle ne cessera de figurer aux Français l'âme indomptable d'un peuple sur lequel on a tant de fois voulu mettre la main et qui se redresse parfois contre toute espérance, plus enclin même à suivre l'appel de l'héroïsme qu'à entendre les moroses conseils de la raison.

» Ce n'est plus seulement la France, ce sont tous ceux qui croient à l'esprit qui la saluent et la remercient d'avoir une fois prouvé que la volonté d'un être convaincu peut ne pas s'incliner devant la violence.

» Vraiment, déclare-t-elle, le mercredi 9 mai, dans la grosse tour du château, devant les docteurs, les archidiacres, les licenciés, les bachelliers, si vous me deviez faire écarter les membres et faire partir l'âme du corps, oui, je ne vous dirais utre chose, et si je vous en disais autre chose après, je dirais toujours que vous me l'auriez fait dire de force. »

» Mesdames et Messieurs, il y a quelques jours, je parcourais le Mont des Oliviers, la vallée de Josaphat, le Prétoire, le Calvaire. J'éprouvais une bien vive émotion. C'est un sentiment du même ordre que je ressens au lieu du bûcher de Jeanne, en ce temps où les deux grandes nations, réconciliées, devenues amies pour la paix de: hommes, s'unissent dans ce culte de la jeune paysanne de Domremy.

» Jeanne a deux titres impérissables à notre reconnaissance, au respect de tous. Elle a sauvé la France. Elle a par son sacrifice, affirmé devant les manifestations de la force, les droits inviolables de l'esprit. »

Après le discours de M. Herriot, des fleurs furent déposées sur le bûcher pendant un défilé de troupes et d'avions.

Un long cortège se forma ensuite et gagna le pont Boieldieu. Un coup de canon retentit. Les troupes présentèrent les armes.

Le flambeau de Domremy fut lancé dans la Seine en même temps que tombaient des brassées de fleurs jetées à l'endroit où, il y a 507 ans, furent dispersées les cendres de la bergère de Romremy.

A 13 h., un déjeuner a réuni les autorités sous la présidence de M. Edouard Herriot.

Au dessert, M. Métayer, député, maire de Rouen, salua les personnalités présentes : Mgr Petit de Julleville, le général Frère, le lord-maire d'Hastings, M. Ford et la lady mayoresse.

Le lord-maire d'Hastings, s'exprimant en français, remercia la ville de Rouen de son invitation. Il évoqua les relations affectueuses de la France et de l'Angleterre « basées sur le respect mutuel de deux grands pays qui aiment la paix » et termina en ces termes :

« Jeanne d'Arc, l'héroïne dont vous commémorez le martyre, est bien le symbole de l'esprit de la France ».

M. Edouard Herriot pria le lord-maire d'Hastings d'être son interprète pour transmettre la reconnaissance de tout le pays français à M. Neville Chamberlain.

Le président de la Chambre exprima ensuite son réconfort devant la belle tenue des troupes qui avaient défilé le matin devant lui.

Enfin, une grande cérémonie se déroula à 17 h. 30 à la cathédrale, sous la présidence de Mgr Petit de Julleville. Le panégyrique de Jeanne d'Arc fut prononcé par le R.P. Hénusse.

M. SPAAK premier ministre de Belgique à Templeuve

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ouvrant la séance, M. G. Parent retraça l'historique de la section socialiste de Templeuve, puis M. Spaak prit la parole.

Après avoir dit sa fierté d'être le premier chef socialiste de gouvernement, et considéré cet événement comme une étape vers de nouvelles conquêtes qui permettront d'améliorer le sort des classes laborieuses du pays, le premier ministre déclara qu'il était venu pour parler comme chef du gouvernement.

« Pour bien diriger un pays, ajoute-t-il, il faut savoir ce que les gens pensent. »

Parlant de la composition et de l'action de son gouvernement, au sujet desquels tout le monde constate, dit-il, que les méthodes employées sont des méthodes nouvelles, il déclara: « La démocratie ne doit pas être seulement autoritaire. En démocratie les chefs doivent savoir accepter et prendre leurs responsabilités. Je ne conçois pas de démocratie effective et efficace sans autorité et responsabilités. »

M. Spaak rappela alors la situation aussi grave qu'étrange qui régnait lors de la constitution du ministère et qui l'amena à constituer un gouvernement qui, dit-il, agisse et s'attaque aux problèmes, en dehors des chicanes et intrigues personnelles. Il se félicita d'avoir fondu en un seul département les ministères de l'économie et de l'agriculture. « Dans un tel ministère, ajouta-t-il, les intérêts industriels et agricoles seront mieux défendus qu'auparavant. Quand on discute des traités de commerce, il faut que la même personne puisse connaître les besoins de l'industrie et de l'agriculture. »

Venant à la déclaration ministérielle, il avoua que celle-ci ne l'a pas satisfait, lui-même, complètement... « Il faut que je tienne compte, dit-il, de ce que mon gouvernement est un gouvernement de coalition ». Et il ajoute : « Une déclaration en pleine crise ne peut pas être telle qu'elle serait en pleine prospérité ».

M. Spaak affirma encore qu'il entend défendre la démocratie, mais qu'il entend aussi qu'elle soit réformée. En ce qui me concerne, dit-il, je n'hésiterai pas à demander aux Chambres une révision de la constitution. «Il ne s'agit pas de menacer le pays d'un coup de force quelconque, mais de se servir de la procédure.»

Au sujet de la presse, il se défendit de vouloir attenter à sa liberté. En précisant toutefois qu'il « faut un gouvernement assez fort pour réprimer vite certains abus que des journaux commettent en usant de cette liberté ».

Le premier ministre aborde enfin, le problème financier qu'il considère comme le plus immédiat et le plus important. Il indiqua, que malgré le vote des impôts nouveaux, le déficit restait de plusieurs centaines de millions de francs. Il énumèra les causes de cette situation et indiqua que le vrai moyen pour rétablir l'équilibre budgétaire est en réalité, de vaincre la crise économique. Sans doute, certains rouages de la machine administrative sont-ils trop lourds, mais le gouvernement s'attachera à réaliser des réformes nécessaires dans ce domaine.

Pour le déclenchement de la reprise économique, il se déclara partisan d'outiller le pays : Ce serait, dit-il, une erreur absolue, une erreur mortelle, si en Belgique, nous restreignions l'activité économique du pays et même de l'Etat, quand les grands problèmes seront résolus: crise et budget, la marche vers le progrès social reprendra. On ne peut pas faire de politique sociale hardie, quand il y a un trop grand nombre de chômeurs. »

Le chef du gouvernement souligna alors l'importance de l'assurance chômage obligatoire et affirma sa volonté de la voir réaliser légalement avant le 1er septembre.

Pour réaliser ces projets, le premier ministre réclame le concours des catholiques et des libéraux, et celui du parti socialiste.

« Notre parti a évolué, dit-il. La situation actuelle nous impose d'autres devoirs et d'autres responsabilités. Notre tâche n'est pas moins belle, mais plus difficile. L'œuvre que nous accomplissons pour le moment est plus belle que celle que nous accomplissions jadis. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de parler, il s'agit de construire. La vérité est que le parti socialiste est devenu un parti national et gouvernemental. S'il reste fier et discipliné, c'est grâce à lui que nous ferons la Belgique prospère et sociale que nous voulons. »

Le meeting prit fin sur ces dernières paroles.

CARNET

Mariage

— Mme Auguste Campion-Deghesy a l'honneur de faire part du mariage de Mlle Augusta Campion, sa fille, avec M. Philippe Marion, ingénieur A. et M., fils de Mme Alphonse Marion-Villot, de Marseille.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 23 avril 1938, en l'église St-Giniez, à Marseille.

Montpellier (Hérault), 6, rue de la République. 909304

CHAUFFAGE CENTRAL
Georges CLAIRBOIS
20, Rue Jean-Goujon - ROUBAIX.
VERIFICATION, ENTRETIEN et MISE en ETAT de tous systèmes. 30288

LE MARQUIS DE LILLERS...

(Ph. France-Presse.)

...qui a été élu, samedi, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.